Mes parents face aux ados et l'alcool

Le point de vue des ados sur l'attitude de leurs parents face à la consommation d'alcool à l'adolescence.

Rapport d'enquête





Mes parents face aux ados et l'alcool

Rapport d'enquête novembre 2011

Sylvie Donzé psychologue de la santé FSP pour la FEGPA



Enquête financée par : FEGPA

Remerciements: Nous remercions chaleureusement tous les

jeunes qui ont participé à cette enquête.

Nous remercions les différents professionnels qui ont collaboré à la diffusion de l'enquête, et en particulier Infor Jeunes (HG), les Noctambus (TPG), Stop-alcool.ch (Uni Genève), Ciao.ch, la Consultation Santé Jeunes (HUG) et le Centre

Envol (Fondation Phénix).

Contact: FEGPA

Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme

Mme Laurence Fehlmann Rielle

Secrétaire générale

Rue Henri-Christiné 5 Case postale 567 CH-1211 Genève 4

Tel +41 22 329 11 75 Fax +41 22 329 11 27

e-mail: info@fegpa.ch http://www.fegpa.ch

Document

téléchargeable sur : http://www.fegpa.ch/litteraturecadres.htm

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	
Contexte de l'enquête	
METHODE	
Procédure	
Participants 4 Questionnaire 5	
RESULTATS	
1. Caractéristiques personnelles des participants. 6 2. Permissivité parentale à l'égard de l'abus d'alcool 7 3. Mises en garde parentales à l'égard de l'alcool 9 4. Limites parentales lors des sorties 1	,
DISCUSSION Les ados s'attendent à des parents non permissifs en matière d'alcool	1 2
CONCLUSION 1	3

ANNEXES

Questionnaire papier Mes parents face aux ados et l'alcool Image du questionnaire en ligne **Mes parents face aux ados et l'alcool** Figue 1 : Fréquence de la consommation d'alcool des participants Figue 2 : Fréquence de l'abus d'alcool des participants

INTRODUCTION

Contexte de l'enquête "Mes parents face aux ados et l'alcool"

En 2007, la FEGPA initiait le projet **Mon ado et l'alcool** dans le but de sensibiliser les parents d'adolescents aux risques de la consommation précoce d'alcool. L'initiative de ce projet s'inscrivait dans l'objectif du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention du Département de l'économie et de la santé du canton de Genève : « Retarder l'âge de la première consommation d'alcool. » ¹

Comme point de départ, une enquête² fut menée auprès de 380 parents d'adolescents âgés de 12 à 15 ans. Cette enquête permit de mieux connaître les attitudes et les perceptions parentales en matière de consommation précoce d'alcool. Elle permit également de dégager quelques difficultés rencontrées par les parents lorsqu'il s'agissait de parler d'alcool avec leurs propres ados. A partir de ces résultats, différentes actions furent mises en oeuvre pour informer les parents et les aider à mieux communiquer avec leurs jeunes au sujet de l'alcool:

- La campagne d'affichage "...et si c'était mon ado?" diffusée à plusieurs reprises à Genève entre 2009 et 2010.
- La création et la mise en ligne en 2008 du site internet <u>www.mon-ado.ch</u> qui propose des informations et des conseils aux parents concernant l'usage d'alcool à l'adolescence.
- Une large diffusion en 2010 de la brochure <u>Pour des parents éclairés sur la consommation d'alcool à l'adolescence</u>.
- Diverses interventions en milieu scolaire et dans des associations de parents.

Pour faire suite à ces actions, une nouvelle enquête a été menée en 2011 : l'enquête "Mes parents face aux ados et l'alcool". Il s'agissait, cette fois, de questionner les adolescents de 10 à 20 ans sur les pratiques éducatives de leurs parents concernant l'alcool. C'est cette enquête qui fait l'objet de ce rapport.

Les ados ont des attentes vis-à-vis de leurs parents

Selon une enquête³ qualitative menée au Québec sur les valeurs des jeunes, la plupart des ados se représentent la famille comme un lieu d'éducation, une structure permanente d'aide et de soutien inconditionnel.

Aussi, même s'ils réagissent avec agacement à la sollicitude de leurs parents et revendiquent une totale liberté d'action, les adolescents s'attendent également à ce que leurs parents se soucient d'eux et se préoccupent de leur santé. On pourrait appeler cette négociation constante de la distance entre l'ado et son parent le jeu du "Lâche-moi les baskets, mais ne me lâche pas!"

Si l'on transpose ce types d'attente au domaine de la consommation d'alcool, on peut formuler l'hypothèse qu'un jeune s'attend à ce que ses parents se soucient de ce qu'il boit et désapprouve ses abus d'alcool.

Les pratiques parentales qui protègent les ados

Les parents ont un rôle protecteur important à jouer auprès de leurs jeunes et certaines pratiques parentales ont été identifiées comme efficaces pour prévenir ou réduire la consommation d'alcool à l'adolescence⁴⁻⁷. Parmi les pratiques les plus documentées scientifiquement, on peut citer :

- être conscient de la vulnérabilité des ados face à l'alcool,
- retarder le plus possible le premier contact de son ado avec l'alcool,
- être pour son ado un modèle de consommation responsable,
- exprimer sa désapprobation face à la consommation d'alcool de son jeune,
- établir des règles spécifiques concernant l'alcool,
- superviser son ado quand il sort (où il est, avec qui, jusqu'à quelle heure, etc),
- établir et maintenir une bonne relation avec son ado (implication, soutien, encouragement, etc),
- informer son ado des risques liés à l'alcool,
- communiquer avec son ado (lui parler et l'écouter).

Mais dans quelle mesure ces pratiques parentales sont-elles appliquées? Il semblait intéressant de connaître le point de vue des adolescents sur ce sujet.

Objectifs de l'enquête

D'une manière générale, l'enquête avait pour but d'explorer comment les ados perçoivent l'attitude de leurs parents face à la consommation d'alcool de leurs jeunes. Cette thématique ayant été peu explorée, il nous paraissait important d'obtenir des données de base sur ce sujet pour enrichir notre travail de sensibilisation des parents.

Plus particulièrement, il s'agissait de mieux connaître:

- les attentes des ados vis-à-vis de la permissivité parentale en matière d'alcool
- la fréquence des mises en garde parentales à l'égard de l'alcool
- la fréquence des limites parentales lors de sorties

Les résultats jugés dignes d'intérêt permettraient d'enrichir le travail de prévention en cours du projet **Mon ado et l'alcool**.

Références

¹ Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (DARES) http://ge.ch/dares/promotion-sante-et-prevention/plan_cantonal-873.html

A télécharger sur http://www.fegpa.ch/enqueteadoetohfegpa08.pdf

² "Mon ado et l'alcool : Le point de vue des parents sur la consommation précoce d'alcool", *Enquête FEGPA*, 2008.

³ Pronovost G. & Royer C. (2005), *Les valeurs des jeunes*, Presse de l'Université du Québec.

⁴ Siobhan M. R., Jorm A. F., Kelly C. M., Hart L. M., Morgan A. J., Lubman D. I. (2011), "Parenting strategies for reducing adolescent alcohol use: a Delphi consensus study", *BMC Public Health*, 11:13.

⁵ van der Vorst H. et al., Engels R., Dekovic M., Meeus W. &Vermulst Ad A. (2007), "Alcohol-specific rules, personality and adolescents' alcohol use: a longitudinal person-environment study", *Addiction*, 102, 1064-1075.

⁶ van der Vorst H., Engels R., Meeus W., Dekovic M. (2006), "The impact of alcohol-specific rules, parental norms about early drinking and parental alcohol use on adolescents' drinking behavior", *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47(12):1299-1306.

⁷ Mares S., van der Vorst H., Engels R., Lichtwarck-Aschoff A. (2011), "Parental alcohol use, alcohol-related problems, and alcohol-specific attitudes, alcohol specific-communication, and adolescent excessive alcohol use and alcohol-related problems: an indirect path model", *Addictive Behaviors*, 36, 209-216.

METHODE

Procédure

L'enquête "Mes parents face aux ados et l'alcool" s'est déroulée entre le 1^{er} juin et le 30 août 2011.

Le même questionnaire anonyme a été proposé sous deux formes:

Questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne était accessible sur mon-ado.ch et par le biais d'autres sites internet qui ont aimablement relayé l'enquête : les Noctambus (TPG), Stop-alcool.ch (IMSP Genève) et Ciao.ch. Des appels à participer à l'enquête en ligne ont été placés dans le "20 minutes" (2 annonces) et sur les ondes de OneFM.

Questionnaire papier

Le questionnaire papier était disponible dans les salles d'attente de la Consultation Santé Jeunes (HUG) et du centre Envol (Fondation Phénix), ainsi qu'à l'accueil d'Infor Jeunes (HG). Dans ce cas, le questionnaire était complété sur place et remis directement à un professionnel de la structure.

Public cible

L'enquête ciblait les adolescents et les jeunes adultes, qu'ils soient ou non consommateurs d'alcool. Trois tranches d'âge furent créées :

- Les 10-15 ans, regroupant les ados qui n'ont légalement pas accès à l'alcool.
 On sait que les premières expériences avec l'alcool se situent pour la plupart dans cette tranche d'âge.
- Les 16-20 ans, regroupant les ados qui ont légalement accès à l'alcool. La loi suisse interdit en effet de vendre et de remettre des boissons fermentées aux moins de 16 ans et des boissons distillées aux moins de 18 ans.
- Les plus de 20 ans, regroupant les jeunes adultes qui se sentent concernés par la problématique du questionnaire. De nombreux jeunes de plus de 20 ans habitent encore chez leurs parents, et il nous semblait important de leur laisser la possibilité de participer à cette enquête.

Participants

Au total, 108 questionnaires ont été complétés : 52 ont été remplis en ligne et 56 dans l'une des structures professionnelles citées.

Sur les 108 questionnaires reçus, 17 n'ont pas été retenus pour analyse :

- 9 questionnaires ont été éliminés, car ils n'étaient pas entièrement complétés.

Les questionnaires du groupe des 10-15 ans n'ont pas été retenus étant donné la taille réduite de ce groupe (N=8).
La sous-représentation de cette tranche d'âge peut s'expliquer par le fait que plus de la moitié des jeunes qui ont participé à l'enquête l'ont fait par le biais de structures s'adressant à des ados plus âgés. On peut également imaginer que les ados de 10-15 ans se sont montrés plus frileux pour répondre à des questions concernant leur consommation d'alcool, puisque, selon la loi, ils ne

Au final, 91 questionnaires ont été soumis à analyse, 53 questionnaires provenant de la tranche de 16-20 ans et 38 questionnaires de la catégorie des 20 ans et plus.

Questionnaire (voir Annexes)

devraient pas encore y avoir accès.

Le questionnaire comportait 10 questions fermées couvrant les quatre thèmes suivants :

1. Caractéristiques personnelles des participants :

Les cinq premières questions concernaient les caractéristiques personnelles du participant, à savoir son sexe (Q1), son âge (Q2), son canton de domicile (Q3), la fréquence de sa consommation d'alcool (Q4) et la fréquence de ses abus d'alcool, c'est-à-dire la consommation de plus de 4 verres lors de la même occasion (Q5).

2. Permissivité parentale à l'égard de l'abus d'alcool:

Les deux questions suivantes concernaient sa perception de la permissivité parentale à l'égard de l'abus d'alcool. Une question générale portait sur l'abus d'alcool à l'adolescence (Q6 "Je pense que mon père/ma mère désapprouve l'abus d'alcool des jeunes. "). Une autre question plus personnelle portait sur les abus d'alcool du jeune en question (Q7 " Je pense que mon père/ma mère ne veut pas que je boive trop d'alcool. ").

3. Mises en garde parentales à l'égard de l'alcool:

Les deux questions suivantes exploraient la fréquence des mises en garde des parents à l'égard de l'alcool. Une question abordait spécifiquement les dangers liés à la consommation d'alcool (Q8 " Mon père/ma mère m'a déjà parlé des risques liés à l'alcool (ivresse, violence, accident. "). Une autre question correspondait à un appel général à la prudence vis-à-vis de l'alcool (Q9 " Mon père/ma mère m'a déjà demandé d'être prudent avec l'alcool quand je sors. ").

4. Limites parentales lors de sorties:

La dernière question explorait la fréquence des limites posées par les parents lorsque leur jeune sort (Q10 " Mon père/ma mère me fixe des limites (heure, consommation) quand je sors. ")

Le questionnaire a été testé auprès d'adolescents tout-venant pour s'assurer que le sens des questions était clair et qu'il pouvait être complété rapidement.

RESULTATS

1. Caractéristiques personnelles des participants

L'âge (Q1), le sexe (Q2) et le canton de domicile (Q3) (voir Tableau 1)

Sexe		
	filles	52 %
	garçons	48 %
Age		
	16-20 ans	58 %
	plus de 20 ans	42 %
Canton de domicile		
	Genève*	79 %
	Vaud	10 %
	Valais	4 %
	Fribourg	2 %
	Bâle	1 %
	Jura	1 %
	Berne	1 %
	autre pays	2 %

Tableau 1: Age, sexe et canton de domicile des participants (N = 91)

■ La fréquence de la consommation d'alcool (Q4) (voir Tableau 2)

	filles	garçons
boit jamais ou rarement	22%	31%
boit 1 ou 2 fois/mois	45%	23%
boit 1 ou 2 fois/semaine	33%	46%
boit tous les jours	0%	0%
	filles	garçons
boit jamais ou rarement	35%	28%
boit 1 ou 2 fois/mois	40%	33%
boit 1 ou 2 fois/semaine	25%	22%
hoit tous les jours	0%	17%
	boit 1 ou 2 fois/mois boit 1 ou 2 fois/semaine boit tous les jours boit jamais ou rarement boit 1 ou 2 fois/mois	boit 1 ou 2 fois/mois boit 1 ou 2 fois/semaine boit tous les jours filles boit jamais ou rarement boit 1 ou 2 fois/mois boit 1 ou 2 fois/mois 25%

Tableau 2: Fréquence de consommation d'alcool des participants (N = 91)

Un histogramme (Figure 1) situé en annexe reprend les données du Tableau 2.

^{*}La forte représentation des ados domiciliés à Genève (79%) est liée au fait que l'enquête a davantage été diffusée et relayée dans ce canton.

La fréquence des abus d'alcool (Q5) (voir Tableau 3)

16-20 ans		filles	garçons
	abuse jamais ou rarement	37%	42%
	abuse 1 ou 2 fois/mois	44%	23%
	abuse 1 ou 2 fois/semaine	19%	35%
	abuse tous les jours	0%	0%
plus de 20 ans		filles	garçons
plus de 20 ans	abuse jamais ou rarement	filles 55%	garçons 28%
plus de 20 ans	abuse jamais ou rarement abuse 1 ou 2 fois/mois		<u> </u>
plus de 20 ans	•	55%	28%
plus de 20 ans	abuse 1 ou 2 fois/mois	55% 30%	28% 28%

Tableau 3: Fréquence des abus d'alcool des participants (N = 91)

Un histogramme (Figure 2) situé en annexe reprend les données du Tableau 3.

Remarques:

Le mode de recrutement choisi pour notre enquête, c'est-à-dire une participation spontanée des jeunes à l'enquête, peut provoquer des biais d'échantillonnage. En effet, on sait que ce sont souvent les personnes les plus sensibilisées qui participent spontanément aux enquêtes.

Néanmoins, le profil de consommation des participants s'approche de la réalité des jeunes dans notre société. C'est le cas en particulier des valeurs concernant la consommation hebdomadaire d'alcool des 16-20 ans qui sont voisines de celles trouvées dans d'autres enquêtes (ESS 2007).

2. Permissivité parentale à l'égard de l'abus d'alcool

Permissivité à l'égard des jeunes (Q6) (Figure 3)

Quels que soient leur sexe et leur âge, la majorité (78%) des jeunes interrogés s'attendent à ce que leurs parents désapprouvent l'abus d'alcool des jeunes. On remarque toutefois qu'un peu plus du quart (27%) des garçons de 16-20 ans pensent que cela ne pose pas de problèmes à leurs parents.

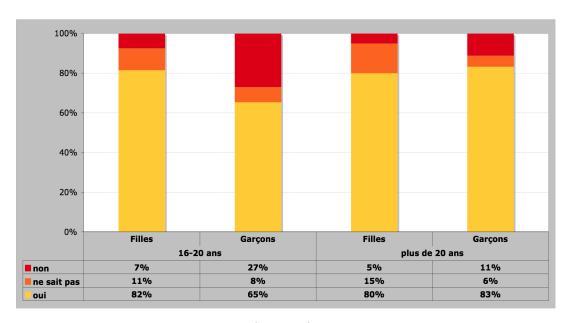


Figure 3 : Réponses à la question 6
"Je pense que mon père/ma mère désapprouve l'abus d'alcool des jeunes."

Permissivité à l'égard de son propre ado (Q7) (Figure 4)

La même tendance s'observe lorsque les participants doivent évaluer la permissivité de leurs parents à propos de leur propre abus d'alcool. En effet, la plupart (80%) des jeunes de l'enquête pensent que leurs parents ne veulent pas qu'ils s'alcoolisent trop lorsqu'ils sortent. Une partie (38%) des garçons de 16-20 ans reste sceptique ("non" + "ne sait pas") sur le sujet.

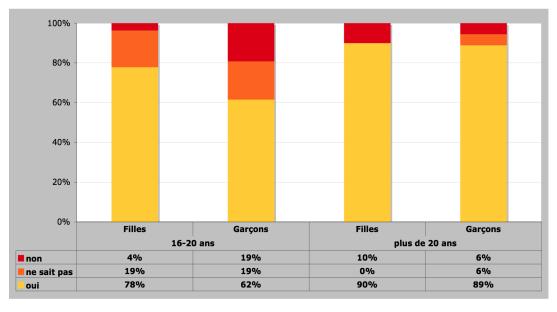


Figure 4 : Réponses à la question 7
"Je pense que mon père/ma mère ne veut pas que je boive trop d'alcool."

3. Mises en garde parentales à l'égard de l'alcool

Mise en garde vis-à-vis des risques liés l'alcool (Q8) (Figure 5)

Donner des informations sur les risques associés à la consommation d'alcool comme l'ivresse, la violence ou les accidents, un tiers (34%) des ados de 16-20 ans disent que leurs parents le font souvent. Mais ce sont les plus de 20 ans qui sont les plus nombreux (47%) à entendre régulièrement ce genre de mise en garde de la part de leurs parents. A noter qu'un garçon sur trois (35%) âgé entre 16 et 20 ans rapporte n'avoir jamais reçu d'informations à ce sujet.

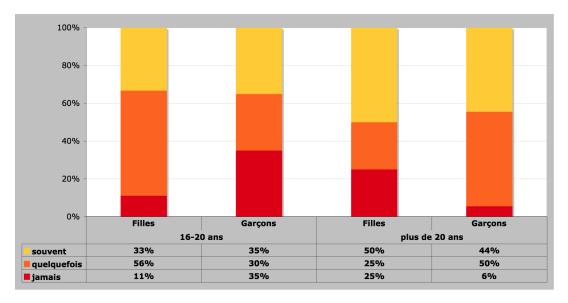


Figure 5 : Réponses à la question 8

■ Mise en garde générale vis-à-vis de l'alcool (Q9) (Figure 6)

La majorité des garçons (65% des 16-20 ans et 72% des plus de 20 ans) qui ont participé à l'enquête disent recevoir souvent des appels à la prudence de la part de leurs parents vis-à-vis de l'alcool. Les filles reçoivent également ce genre de mise en garde, mais moins fréquemment que les garçons.

[&]quot;Mon père/ ma mère m'a déjà parlé des risques liés à l'alcool (ivresse, violence, accident)."

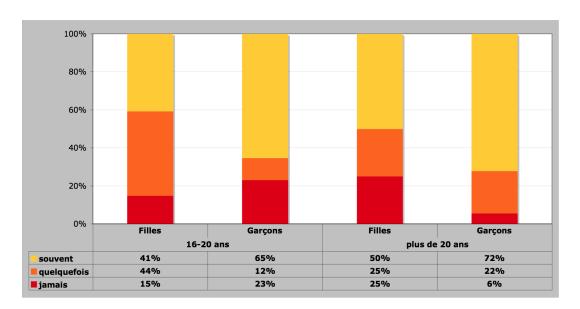


Figure 6 : Réponses à la question 9 "Mon père/ ma mère m'a déjà demandé d'être prudent avec l'alcool quand je sors."

4. Limites parentales lors de sorties

Limites parentales lors de sorties (Q10) (Figure 7)

Se voir imposer une heure de rentrée ou une quantité limitée de consommations, la moitié (49%) des participants de 16-20 ans rapportent n'avoir jamais reçu ce genre de limites de la part de leurs parents. Chez les plus de 20 ans, les réponses sont très différenciées en fonction du genre. En effet, si la plupart (88%) des garçons de cette tranche d'âge rapportent ne jamais recevoir de limites parentales lorsqu'ils sortent, en revanche la moitié (50%) des filles disent en recevoir souvent.

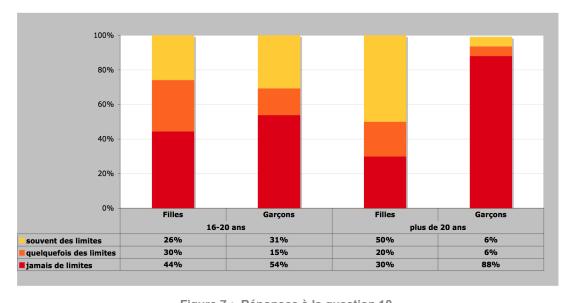


Figure 7: Réponses à la question 10
"Mon père/ ma mère me fixe des limites (heure, consommation) quand je sors."

DISCUSSION

L'objectif de cette enquête était d'explorer les attentes des adolescents à l'égard de leurs parents en matière de consommation d'alcool. Il s'agissait également de connaître la fréquence de certaines pratiques éducatives comme les mises en garde concernant l'alcool et la pose de limites lors des sorties.

Même si nous regrettons le manque de données concernant la catégorie des 10-15 ans, les réponses des adolescents plus âgés (16-20 ans) et des jeunes adultes (plus de 20 ans) ont permis de dégager plusieurs constats intéressants sur la problématique qui nous intéresse. Ces constats concernent essentiellement les résultats de la classe d'âge des 16-20 ans, puisque ce sont les ados qui nous occupent dans notre travail de prévention.

Les ados s'attendent à des parents non permissifs en matière d'alcool

Les résultats obtenus dans cette enquête confirment l'hypothèse selon laquelle les ados s'attendent à ce que leurs parents ne se montrent pas permissifs en matière d'alcool. En effet, qu'il s'agisse de la consommation des autres jeunes ou de leur propre consommation, la majorité des participants, âges et sexes confondus, pensent que leurs parents désapprouvent l'abus d'alcool. Cette représentation du parent protecteur et soucieux de la santé de son jeune est ainsi bien présente chez les participants de notre enquête. Concernant la minorité de garçons de 16 à 20 ans qui pensent que l'abus d'alcool des jeunes n'est pas un problème pour leurs parents, il est possible que ce soit le reflet de la réalité ou une manière pour eux de s'autoriser à boire abusivement.

Cette attente des ados d'avoir des parents qui désapprouvent l'abus d'alcool est une information importante à communiquer aux parents. Cela doit les encourager à se positionner avec fermeté et bienveillance face à leurs jeunes qui consomment de l'alcool. Les ados attendent cela de leurs parents.

Les parents doivent davantage parler des risques immédiats liés à l'alcool

Le type de mise en garde parentale le plus souvent entendu par les participants est un appel général à la prudence du style " Sois prudent ! " ou " Fais attention! ". Quant à l'autre type de mise en garde qui consiste à parler plus spécifiquement des risques immédiats liés à l'alcool comme l'ivresse, la violence et les accidents, les jeunes rapportent l'entendre moins régulièrement que les appels à la prudence. C'est surtout le cas des garçons de 16-20 ans, dont plus du tiers dit ne jamais avoir reçu ces informations de la part de leurs parents.

Demander à son jeune d'être prudent avec l'alcool, c'est bien, mais à l'adolescence, il est souvent nécessaire d'être plus concret dans ses mises en garde. Les parents doivent apprendre à cibler davantage leur discours sur les risques immédiats d'une consommation abusive d'alcool et répéter plus souvent ces informations à leurs jeunes.

La moitié des ados ne reçoivent jamais de limites lorsqu'ils sortent

Dans notre enquête, la moitié des ados de 16-20 ans disent ne jamais recevoir de limitations dans leurs heures de sortie ou concernant leur consommation d'alcool lorsqu'ils sortent. Alors que cette tranche d'âge paraît relativement bien mise en garde par leurs parents vis-à-vis de l'alcool, la pose de limites semble plus problématique pour les parents. D'un point de vue éducatif, informer son jeune et lui faire des recommandations concernant l'alcool sont en effet des démarches moins conflictuelles qu'une discussion dont l'enjeu est la liberté d'action du jeune. Dès lors, on peut bien comprendre que la perspective d'un conflit avec son jeune décourage plus d'un parent, surtout s'il est seul à élever son ado ou si le jeune en question est particulièrement oppositionnel.

Cette difficulté des parents à poser des limites à leurs ados est problématique. On sait en effet à quel point les jeunes ont besoin de garde-fous à l'adolescence. Les parents doivent être soutenus et encouragés à jouer ce rôle auprès de leurs ados.

Les parents informent et limitent moins les garçons en matière d'alcool

Comparés aux filles du même âge, les garçons de 16-20 ans disent recevoir moins souvent de limites de la part de leurs parents et être moins souvent informés des risques associés à l'alcool. Si ces ados sont honnêtes dans leurs réponses, cela signifie que certains parents se montrent plus laxistes envers les garçons et qu'ils banalisent davantage leurs consommations par rapport à celles des filles.

Le cliché tenace qui associe virilité et alcool doit être dénoncé. Il paraît nécessaire de sensibiliser davantage les parents à la vulnérabilité des adolescents des deux sexes vis-à-vis de l'alcool et aux risques que prennent en particulier les garçons lorsqu'ils consomment trop d'alcool.

CONCLUSION

Au terme de cette enquête, nous savons mieux ce qu'attendent les ados et les jeunes adultes de leurs parents en matière d'alcool. Nous avons également appris que les ados ne reçoivent pas tous de la même manière les mises en garde et les limites de leurs parents.

Au travers des réponses des jeunes, nous avons pu entrevoir la position délicate et complexe de leurs parents lorsqu'il s'agit d'informer et limiter l'usage d'alcool à l'adolescence. Il n'est en effet pas évident de limiter la consommation d'alcool de son ado dans une société où les jeunes sont devenus des cibles pour les alcooliers. La tâche n'est pas facile et il est vraiment nécessaire de renforcer les parents dans leur rôle protecteur en matière d'alcool. C'est l'ambition du projet **Mon ado et l'alcool** qui, depuis plusieurs années, tend à rendre les parents toujours plus compétents dans leur manière de communiquer sur l'alcool avec leurs jeunes.

ANNEXES

Questionnaire en ligne disponible sur mon-ado.ch

Merci de répondre à notr	re mini-enquête!	fegpa process		
1. Je suis une fille un garçon 2. J'ai entre 10 et 15 ans entre 16 et 20 ans plus de 20 ans J'habite le canton de Genève 4. Je consomme de l'alcool jamais ou rarement occasionnellement 1 ou 2 fois/mois régulièrement 1 ou 2 fois/semaine tous les jours 5. Il m'arrive de boire plus de 4 verres jamais ou rarement occasionnellement 1 ou 2 fois/mois	DEUX BIÈRES, PAWACHÉES, S.V.P.! d'alcool dans la même soirée.	POUR MON FILS, SANS BIERE!		
 régulièrement 1 ou 2 fois/semaine tous les jours 6. Je pense que mon père/ma mère de	ésapprouve l'abus d'alcool des je	unes.		
 ○ oui ○ je ne sais pas ○ non 7. Je pense que mon père/ma mère ne veut pas que je boive trop d'alcool. ○ oui ○ je ne sais pas ○ non 				
8. Mon père/ma mère m'a déjà parlé des risques liés à l'alcool (ivresse, violence, accident). ignais ignais ignais ignais ignalies ignais ign				
9. Mon père/ma mère m'a déjà demandé d'être prudent avec l'alcool quand je sors. ○ jamais ○ quelquefois ○ souvent				
10. Mon père/ma mère me fixe des lim jamais quelquefois souvent valider	nites (heure, consommation) quan	d je sors.		

Questionnaire papier

MES PARENTS FACE AUX ADOS ET L'ALCOOL

Merci de répondre à notre mini-enquête!

1. Je suis	
une fille un garçon	DEUX BIÈRES
2. J'ai	PANACHEES,
ontre 10 et 15 ans	SANS BIERE!
ontre 16 et 20 ans	
O plus de 20 ans	Y THE COURT
3. J'habite le canton de	THE WAR TO BE
Genève 🗘	
4. Je consomme de l'alcool	
iamais ou rarement	
occasionnellement 1 ou 2 fois/mois	
régulièrement 1 ou 2 fois/semaine	Historian
otous les jours	
5. Il m'arrive de boire plus de 4 verres d'alcool dans la r jamais ou rarement occasionnellement 1 ou 2 fois/mois régulièrement 1 ou 2 fois/semaine tous les jours	même soirée.
6. Je pense que mon père/ma mère désapprouve l'abus ○ oui ○ je ne sais pas ○ non	d'alcool des jeunes.
7. Je pense que mon père/ma mère ne veut pas que je l ○ oui ○ je ne sais pas ○ non	boive trop d'alcool.
8. Mon père/ma mère m'a déjà parlé des risques liés à l') jamais () quelquefois () souvent	alcool (ivresse, violence, accident).
 Mon père/ma mère m'a déjà demandé d'être prudent a jamais ○ quelquefois ○ souvent 	avec l'alcool quand je sors.
10. Mon père/ma mère me fixe des limites (heure, consc □ iamais □ quelquetois □ souvent	ommation) quand je sors.



Figure 1 : Fréquence de la consommation d'alcool des participants (N = 91)

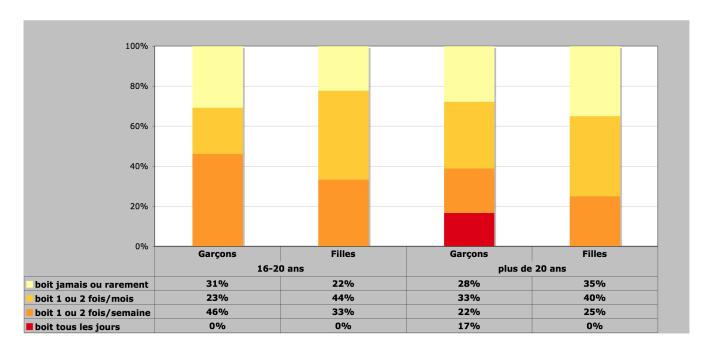


Figure 2 : Fréquence des abus d'alcool des participants (N = 91)

